



Un réseau de 40 partenaires
engagés pour **préserver** la
diversité de **l'encépagement**
du vignoble français.



PARTENAIRES
DE LA SÉLECTION
VIGNE



Le vignoble français, du fait de sa très longue histoire, recèle une diversité variétale parmi les plus importantes au monde. Au fil du temps, l'encépagement a progressivement évolué, au gré des différentes mutations que le vignoble a connues (crises biologiques, difficultés économiques, évolution du goût des consommateurs, concurrence des pays du Nouveau Monde...) conduisant à une perte de diversité incontestable. Depuis 2001, les organisations professionnelles de la filière, conscientes de la situation, se sont regroupées en réseau autour de l'IFV et de l'INRAE, dans le cadre de la « Commission Technique Nationale de Sélection et de Participation » (CTNSP) et ont mis en place différents programmes pour maintenir et valoriser la richesse de notre patrimoine végétal :

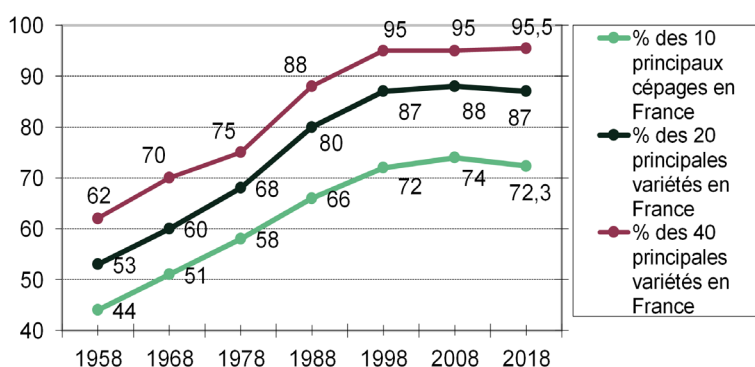
ce sont les Partenaires de la Sélection Vigne.

Un contexte particulier

Près de 600 cépages peuvent être considérés comme originaires de France (Lacombe, 2015). Actuellement, 452 variétés (cuve, table, agrément, conserverie et porte-greffes) sont inscrites au Catalogue Officiel National (source Section Vigne CTPS 2024). Depuis 1958 (cadastre viticole, IVCC¹), date à partir de laquelle les vignes françaises ont été recensées, la proportion des 20 à 40 cépages majoritaires n'a cessé de croître et représente aujourd'hui 95 % de l'encépagement français.

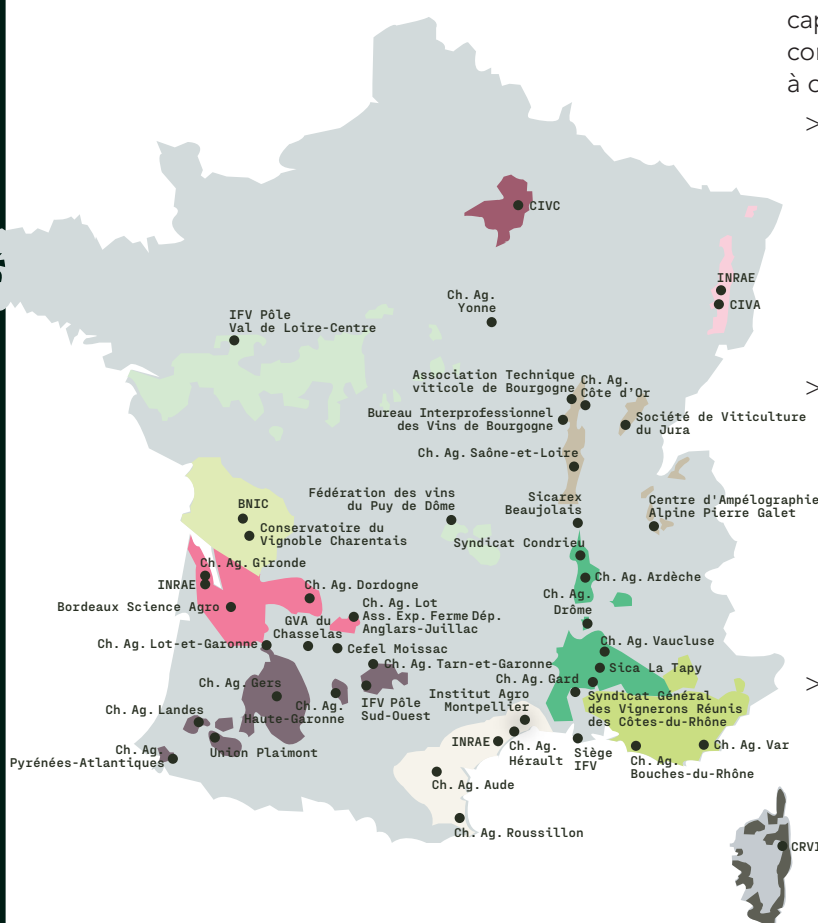
Source : site internet du catalogue des vignes cultivées en France, <https://www.plantgrape.fr/>.

¹ IVCC : Institut des Vins de Consommation Courante



Evolution de la part des cépages majoritaires du vignoble de cuve français de 1958 à 2018 (Boursiquot, 2018)

Un réseau unique au monde et structuré à différents niveaux



Les 40 partenaires de la sélection vigne

Pour faire face à l'érosion génétique du patrimoine viticole et préserver la richesse historique de notre capital variétal et clonal, une structuration de la conservation et de la sélection française s'est organisée à différents niveaux :

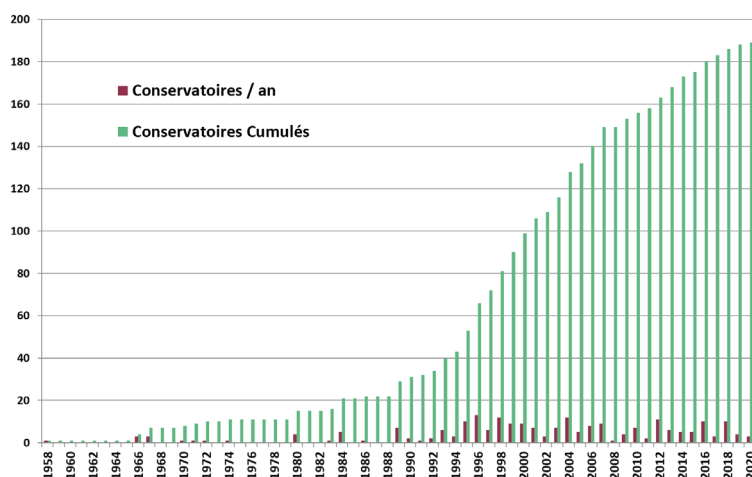
- > Le Centre de Ressources Génétiques Vigne de l'INRAE de Vassal-Montpellier (34340 Marseillan), collection ampélographique internationale qui comprend 5 788 accessions² de *Vitis vinifera* cultivées originaires de 54 pays, mais aussi 446 porte-greffes, 1 171 hybrides interspécifiques, 367 lambrusques et 288 représentants d'espèces sauvages américaines et asiatiques.
- > Le Conservatoire National du matériel initial de l'Institut Français de la Vigne et du Vin, Pôle National Matériel Végétal au domaine de l'Espiguette (30240 Le Graudu-Roi). Depuis sa création dans les années 60 sous le nom de l'ENTAV, près de 20 000 clones y ont été introduits et testés; 4 612 y sont actuellement maintenus, représentant 615 variétés (raisins de table, de cuve, porte-greffes).
- > Les Conservatoires Génétiques Régionaux (diversité inter et intra-variétale) créés et gérés par des structures consulaires (Chambres d'Agriculture), des interprofessions, des associations techniques viticoles ou des pôles IFV, sont chargés d'assurer la sauvegarde du patrimoine variétal de leur région. A l'heure actuelle, environ 20 000 accessions sont ainsi conservées dans 189 conservatoires (Yobréat, 2021; Evieux, 2015).

² Une accession est un clone non agréé conservé dans une collection. On utilise également le terme d'"Introduction".



Des compétences diverses et des territoires multiples pour une même ambition à conserver notre patrimoine viticole

Chaque année, au gré des visites de vieilles parcelles et des prospections, des variétés originales, jamais décrites, sont parfois découvertes (exemples récents: Pleau B, Bouysselet B, Moural N, Magdeleine noire des Charentes...). De même, des cépages anciens, dont la présence n'était mentionnée que dans de vieux manuscrits, sont réhabilités. Le maillage très fin que constitue le réseau, et la connaissance précise de notre vignoble sont la clé de la réussite de ce travail. Le résultat concret est l'accroissement régulier depuis plus de 20 ans du nombre de cépages implantés dans les conservatoires régionaux. Tant que la présence de ressources végétales le permettra (parcelles anciennes, repousses, treilles ...), cette collecte de la plus grande diversité possible se poursuivra avec l'objectif d'étudier, préserver et transmettre ce patrimoine.



Effectifs cumulés des conservatoires d'accessions de vignes en France (Yobrégat et al., 2021)



Quels Objectifs ?

Des règles de prospection précises pour la constitution des conservatoires

Lorsque l'expertise visuelle ne suffit pas

Une priorité à la sélection sanitaire vis-à-vis des principales viroses

Des plants produits avec des exigences sanitaires strictes

Une implantation ciblée des conservatoires

Un suivi technique des conservatoires

Une étude des accessions conservées

Quelles règles de décision ?

Caractérisation fine de la variété, choix des parcelles âgées, optimisation du nombre de parcelles

Recours à l'ampélographie moléculaire: identification basée sur l'utilisation de marqueurs génétiques

Dépistage systématique des viroses suivantes pour éliminer les risques de recontaminations : GFLV, ArMV, GLRa-V 1, 2 et 3

Traitement à l'eau chaude contre les phytoplasmes, utilisation de porte-greffes de catégorie base

Choix du site (sol neuf et garanties de pérennité), dispositifs avec témoins

Recensement dans la base de données nationale, remplacements et suivis sanitaires

Caractéristiques morphologiques; caractéristiques agronomiques voire génétiques, sensibilités aux maladies, microvinifications et dégustations



Deux objectifs : la **conservation** de la diversité intravariétale et **l'inscription** de variétés autochtones au Catalogue National

La conservation et la valorisation de la diversité intravariétale

Les cépages, selon leur antériorité, leur développement et les mutations dont ils ont fait l'objet, ont généré des populations d'individus uniques. Cette diversité intravariétale s'exprime de multiples façons : port, vigueur, fertilité, cycle phénologique, accumulation de sucres, potentiels aromatiques et/ou polyphénoliques, taille et forme des grappes et des baies, compacité des grappes, caractéristiques ampélographiques (couleur des organes et découpeure des feuilles)... Ce n'est que lorsque les prospections sont réalisées que l'on s'aperçoit de la variabilité du cépage concerné et qu'en fine, on peut rassembler la diversité la plus large possible. La valorisation de la diversité se fait naturellement via la sélection clonale qui n'est autre que l'exploitation et la valorisation de la diversité naturelle de nos cépages. Au sein d'une population, certains individus sont sélectionnés pour leur intérêt agronomique et la qualité de leurs produits au terme d'une longue évaluation en collection d'étude (observations visuelles, notations, mesures et vinifications). Les clones ainsi caractérisés, indemnes de viroses graves, sont multipliés et mis à la disposition de la viticulture.

L'inscription de variétés autochtones au Catalogue National



Depuis une dizaine d'années, les efforts ont redoublé pour la réhabilitation des cépages locaux anciens. Initiées par les partenaires de la sélection avec, en appui, des viticulteurs ou des groupements de viticulteurs « pionniers », ces actions permettent d'élargir la gamme de cépages et d'augmenter la diversité au service de la viticulture. Ces variétés à forte identité territoriale et patrimoniale ont vocation de contrebalancer une certaine standardisation, avec notamment une valorisation par des circuits de commercialisation courts via l'œno-tourisme.

Quelques exemples
de cépages dits
« secondaires »
sauvegardés grâce aux
travaux de la CTNSP :

Vignobles	Cépages
Alsace	Knipperlé B, Savagnin rose Rs
Aveyron	Négret de Banhars N, Saint-Côme B
Charentes	Trousseau gris G , Monbadon B, Vidal B
Corse	Cualtacciu B, Brustianu B, Rossula bianca B
Coteaux du Gier	Mornen N
Jura	Mézi N, Gueuche N, Peurion B
Landes	Claverie B
Languedoc	Rivairenc N
Sud Ouest	Prunelard N, Tardif N
Val de Loire	Romorantin B
Vignoble alpin	Bia blanc B, Corbeau N, Mècle N, Petite-Sainte-Marie B
Champagne	Chardonnay rose Rs



Le matériel végétal des conservatoires rendu accessible aux professionnels par les membres de la CTNSP



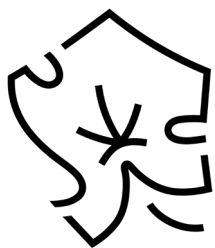
La sélection clonale française a concrètement débuté en 1962 avec la création de l'Association Nationale Technique pour l'Amélioration de la Viticulture (ANTAV) ³ sous l'impulsion du Professeur Jean Branas, en relation avec l'INRA de Vassal-Montpellier. Le vignoble et les infrastructures ont été implantés dans les sables du Domaine de l'Espiguette, au Grau du Roi (Gard). Depuis plus d'un demi-siècle, les clones français ont été largement diffusés en France et dans le monde sous la marque ENTAV-INRA®, attestant de la qualité de ce travail de sélection. La poursuite des évaluations agronomiques permet chaque année de proposer de nouvelles sélections avec des garanties culturelles, œnologiques et sanitaires fiables, grâce à l'implication des partenaires présents dans toutes les régions viticoles françaises.

Aujourd'hui, l'objectif pour les principaux cépages est de disposer d'une large palette de clones, présentant une diversité de comportement susceptible de répondre aux multiples besoins de la filière. Depuis le début de ce travail, conscients de l'érosion génétique inéluctable entraînée par les évolutions culturelles, les 40 partenaires de la Sélection Vigne française, réunis autour de l'INRAE et de l'IFV, ont largement contribué à la conservation de la diversité du patrimoine variétal français. Le bilan de ces travaux a été réalisé récemment et fait état de plus de 189 conservatoires pour 136 cépages représentés par près de 20 000 accessions (Yobrégat, 2021 et Evieux, 2015).

Afin de répondre à des demandes ponctuelles et locales, les sélectionneurs français ont décidé de mettre une partie de ce matériel à disposition des viticulteurs. Dénommée « **Diversité Patrimoniale** », cette offre, complémentaire du matériel certifié (qui représente près de 95 % des plantations annuelles), apporte un gage de diversité par rapport à une simple sélection massale, ainsi que des garanties quant à l'absence des viroses les plus graves. En revanche, l'objectif d'un conservatoire étant de rassembler et d'étudier la diversité la plus étendue possible au sein d'une variété, le matériel végétal qui en est issu n'a pas fait pour l'instant l'objet d'une caractérisation agronomique complète. En effet, une grande hétérogénéité de comportement peut parfois être observée au sein d'un même cépage : clones à maturités décalées, sensibilité au botrytis liée à la compacité des grappes, clones sujets à la coulure ou au millerandage, différences de port, rendement plus ou moins élevé... Réglementairement, ce matériel végétal est délivré en catégorie standard pour autant que la vigne d'origine soit inscrite en tant que vigne-mère auprès des services de FranceAgriMer. Actuellement, certains cépages sont déjà disponibles avec cette offre « Diversité Patrimoniale ». Selon les demandes et les situations régionales, l'offre variétale pourra être élargie à l'avenir.



³ En 1986, cette association est devenue l'Etablissement National pour l'Amélioration de la Viticulture (ENTAV). En 2007, l'ENTAV fusionne avec l'Institut Technique du Vin (ITV) pour créer l'Institut Français de la Vigne et du Vin.



Commission Technique Nationale de Sélection et de Participation

www.partenaires-selection-vigne.fr

Contact

pour plus d'informations
sur le réseau des
partenaires vigne :

Léa Garcin,
Animatrice du réseau,
lea.garcin@vignevin.com

La CTNSP se compose de **40 partenaires** associés à l'IFV et à l'INRAE :

Association technique viticole de Bourgogne	www.atvb-bourgogne.com
Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne	www.vins-bourgogne.fr
Bordeaux Sciences Agro	www.agro-bordeaux.fr
Bureau national interprofessionnel du Cognac	www.cognac.fr
CEFEL Moissac	www.cefel.eu/raisin-de-table/
Centre d'Ampélographie alpine Pierre Galet	www.facebook.com/groups/Caapg/
Chambre d'Agriculture de l'Ardèche	www.extranet-ardeche.chambres-agriculture.fr
Chambre d'Agriculture de l'Aude	www.aude.chambre-agriculture.fr
Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône	www.paca.chambres-agriculture.fr
Chambre d'Agriculture de Côte d'Or	www.bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr
Chambre d'Agriculture de Dordogne	www.dordogne.chambre-agriculture.fr
Chambre d'Agriculture de la Drôme	www.extranet-drome.chambres-agriculture.fr
Chambre d'Agriculture du Gard	www.gard.chambre-agriculture.fr
Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne	www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr
Chambre d'Agriculture du Gers	www.gers.chambre-agriculture.fr
Chambre d'Agriculture de Gironde	www.vinopole.com
Chambre d'Agriculture de l'Hérault	www.herault.chambre-agriculture.fr
Chambre d'Agriculture des Landes	www.landese.chambre-agriculture.fr
Chambre d'Agriculture du Lot et Garonne	www.lot-et-garonne.chambre-agriculture.fr
Chambre d'Agriculture des Pyrénées Atlantiques	www.pa.chambre-agriculture.fr
Chambre d'Agriculture des Pyrénées Orientales	www.po.chambre-agriculture.fr
Chambre d'Agriculture de Saône et Loire	www.bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr
Chambre d'Agriculture du Tarn et Garonne	www.agri82.chambre-agriculture.fr
Chambre d'Agriculture du Var	www.paca.chambres-agriculture.fr
Chambre d'Agriculture du Vaucluse	www.paca.chambres-agriculture.fr
Chambre d'Agriculture de l'Yonne	www.bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr
CIVA Alsace	www.vinsalsace.com
Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne	www.champagne.fr
Conservatoire du Vignoble Charentais	www.conservatoireduvignoblecharentais.fr
C.R.V.I. de Corse	www.crv.i.corsica
Fédération viticole du Puy de Dôme	www.cotesdauvergne.com
Ass. Exp. Ferme Dép. Anglars-Juillac / Chambre d'Agriculture du Lot	www.ferme-departementale-vindecahors.com
GVA du Chasselas	
Institut Rhodanien	www.institut-rhodanien.com
L'Institut Agro - Montpellier	www.institut-agro-montpellier.fr
Plaimont	www.plaimont.com
Sica La Tapy	rd.agriculture-paca.fr/qui-sommes-nous/la-tapy/
Sicarex du Beaujolais	www.vignevin.com
Société de Viticulture du Jura	www.sv-jura.com
Syndicat viticole de Condrieu	www.vin-condrieu.fr

Les centres IFV et INRAE **associés** :

IFV Pôle Sud-Ouest	www.vignevin-sudouest.com
IFV Pôle Val de Loire	www.vignevin.com
IFV Pôle National Matériel Végétal	www.vignevin.com
INRAE Bordeaux	www.bordeaux-aquitaine.inra.fr
INRAE Colmar	www.colmar.inra.fr
INRAE Montpellier	www.montpellier.inra.fr
INRAE Vassal	www1.montpellier.inra.fr/vassal